

## Relevé de délibérations

Le conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon, en sa séance du 10 juillet 2017, a approuvé les délibérations suivantes :

- Procès-verbal du conseil d'administration en date du 28 avril 2017
- Décisions budgétaires :
  - Budget rectificatif 2017
  - Débat d'orientation budgétaire 2018
  - Utilisation de la fongibilité asymétrique par le Président
  - Subventions et cotisations
  - Sorties d'inventaire
  - Tarifs du PBES
  - Tarifs d'hébergement 2017-2018
  - Tarifs de location des salles 2018
  - 5 admissions en non-valeur
  - Modalités de gestion des admissions en non-valeur et des remises gracieuses
  - Frais de mission
- Décisions réglementaires :
  - Principes d'organisation des services 2017-2018
  - Principes de la politique indemnitaire 2017-2018
  - Schéma directeur handicap
  - Demandes de dispense totale ou partielle de l'obligation de remboursement d'anciens élèves en situation de rupture d'engagement décennal
  - Modalités de désignation des grands électeurs de l'ENS de Lyon pour l'élection des membres du conseil d'administration de la COMUE Université de Lyon
  - Modalités de direction de l'Ifé
  - Modification de l'article 5-2 et de l'article 25-6 du règlement intérieur de l'ENS de Lyon
  - Modification du règlement des études
  - Modalités d'exonération des droits d'inscription au diplôme de l'ENS de Lyon
  - Avenant n°1 à la convention CROUS
  - Résiliation d'une convention d'occupation précaire de logement
  - Régularisation de deux délibérations du conseil d'administration en date du 13 décembre 2013

Le conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance du 10 juillet 2017, a pris connaissance des points suivants :

- IDEX
- Conventions signées par le Président en 2016 en vertu de sa délégation de pouvoir
- Complément d'information sur le calendrier de formation de l'année universitaire 2017-2018
- Démissions d'élèves

Fait à Lyon, le 10 juillet 2017,

Le Président de l'ENS de Lyon



Jean-François PINTON